

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS CELLULE INFRASTRUCTURES

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE BATSHAMBA-TSHIKAPA, SECTION LOVUA-TSHIKAPA Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE KASAÏ

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR EXPERT EN OUVRAGES D'ART

1. Contexte et justification

1.1 Introduction

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir le coût du projet d'aménagement de la route Batshamba-Tshikapa, section Lovua-Tshikapa (56 km) y compris la construction du pont sur la rivière Kasai (160 ml), avec réservation de la fibre optique, dans la province du Kasai (dans l'ex province du Kasai Occidental).

La Cellule Infrastructures (CI) du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics (MITP), créée en 2004, assure en qualité d'Organe d'exécution du projet, les prérogatives de Maître d'Ouvrage Délégué pour les projets d'infrastructures routières, financés par les bailleurs de fonds (BAD, Banque Mondiale, JICA, UE, BADEA et Fonds Koweïtien).

1.2 Objectifs

L'objectif du projet est d'améliorer le niveau de service fourni à travers la chaîne logistique de transport sur l'axe routier Kinshasa – Tshikapa, ainsi que les conditions de vie des populations dans la zone d'influence du projet, afin de contribuer à la promotion de l'activité économique, mais également à l'aménagement du territoire, principalement le corridor Matadi – Kinshasa – Lubumbashi – Kasumbalesa – Frontière Zambie ; et sur des tronçons constituant le réseau routiers intérieurs des provinces du Kasai Occidental et du Kasai Oriental, conformément à la stratégie du Gouvernement.

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer au désenclavement des Provinces du Kwango, Kwilu (dans le Bandundu) et du Kasai, Kasai central dans l'Kasai Occidental, à leur connexion à la ville province de Kinshasa et d'améliorer les conditions de vie des populations dans la zone d'influence du projet.

Son objectif spécifique est d'améliorer le niveau de service de la chaîne logistique de transport sur l'axe routier Kinshasa-Tshikapa.

Dans le cadre de ce projet, il est prévu le recrutement d'un Ingénieur expert en Ouvrages d'art, en charge du suivi de la construction du pont sur la rivière Kasai (160 ml) à Tshikapa, de la réhabilitation des anciens ponts sur les rivières Kasai et Tshikapa, ainsi que tous les ouvrages d'art mineurs du projet.

Sous l'autorité du Coordonnateur de la Cellule Infrastructures, l'Ingénieur Ouvrages d'art fera partie de l'équipe constituant l'Unité de Gestion du Projet au sein de la CI et travaillera en étroite collaboration avec tout le personnel de cette Unité de Gestion, sous la supervision du chef de projet.

Il établira trimestriellement et annuellement un rapport de ses activités. Il contribuera de ce fait à l'élaboration des rapports d'activités de l'Unité de Gestion et de la CI. Sa performance sera évaluée régulièrement par la CI et les résultats de l'évaluation seront transmis à la Banque. Avant sa prise de fonction, il signera un contrat dont les termes et les conditions sont au préalable transmis à la BAD pour approbation.

Le mandat général du Consultant est d'apporter un appui à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) en vue de l'accompagner, dans (i) le suivi des travaux de construction du nouveau pont Kasai et des autres ouvrages retenus dans le projet, (ii) l'analyse et la validation des rapports établis par le Consultant en charge du contrôle et de la surveillance des travaux susmentionnés, (iii) l'élaboration des rapports relatifs aux ouvrages d'art du projet .

2. Description des tâches (mandat)

Sous la supervision du Chef de Projet, l'ingénieur Ouvrages d'art est appelé à appuyer la CI en général, et l'Unité de gestion du projet en particulier, pour la construction du pont Kasai et autres ouvrages d'art prévus dans le projet. Plus précisément, dans le cadre de son mandat, il aura à réaliser les activités suivantes :

- Vérifier tous les avis techniques (sur les dossiers d'exécution des travaux présentés par l'entreprise ; méthodologie d'intervention ; planning des travaux, etc...) donnés par le Consultant en charge du contrôle et de la surveillance des travaux de construction du pont sur la rivière Kasai et les autres ouvrages d'art du projet ;
- suivre l'exécution de l'ensemble des activités de construction et/ou réhabilitation des ponts en relation avec les différents intervenants ;
- participer aux travaux d'élaboration du programme d'activité trimestriel et annuel, et de l'élaboration du budget trimestriel et du budget annuel ;
- participer aux travaux de rédaction des rapports trimestriels rendant compte de l'évolution et de l'état d'avancement des travaux de construction du pont;
- veiller à la transmission régulière à la Banque et au Gouvernement de tous les documents exigés dans le cadre des travaux de ponts et des informations relatives à leur mise en œuvre, les progrès et les difficultés;

- participer, aux séances de travail convoquées par l'UGP ou d'autres unités de la Cellule susceptibles d'apporter des idées nouvelles pour le bon déroulement des projets ;
- Suivre l'exécution technique des travaux et veiller à l'organisation et au fonctionnement adéquat pour garantir l'atteinte des résultats attendus ;
- assurer le suivi, l'analyse et la validation des rapports techniques produits par le consultant en charge et contrôle et de la surveillance des travaux et proposer les observations techniques correspondantes constituant l'avis de l'UGP;
- Fournir toutes autres assistances techniques au projet ;
- Participer aux réceptions provisoire et définitive des ouvrages ;
- Exécuter toutes autres tâches spécifiques pouvant lui être demandés.

3. Profil et qualification du consultant

L'Ingénieur Expert en Ouvrages d'art devra satisfaire aux critères ci-dessous :

- Formation : ingénieur (Minimum Bac +5) en Ponts et chaussées, Génie Civil ou équivalent ;
- Expérience professionnelle d'au moins dix (15) ans dans le domaine des projets routiers et d'ouvrages d'art ;
- Expérience pratique d'au moins cinq ans (10) dans les études (conception, calcul de structures etc.), le contrôle/surveillance des travaux d'ouvrages d'art ;
- Avoir participé à au moins trois (3) études (conception, calcul de structures etc.), ou de contrôle/surveillance des travaux d'ouvrages d'art ;
- Avoir une expérience pertinente en matière de construction, réhabilitation, réparation et entretien de ponts à structure mixte (acier – béton);
- Avoir de bonnes aptitudes en matière d'animation et de management, et être capable de travailler sous pression ;
- Bonne pratique des logiciels informatiques standards (MS Office, Autocad, Robotat ou tout autre logiciel de dimensionnement des ouvrages d'art) ;
- Parler et écrire parfaitement le français.

4. Calendrier et durée de la mission

Le démarrage de la mission est prévu pour le mois de Mai 2016 au plus tard, pour une durée de 24 mois, renouvelable si les prestations du consultant sont jugées satisfaisantes par la Coordination de la CI. Le contrat sera soumis à une période probatoire de 3 mois.

5. Lieu de la mission

La mission est prévue à la Cellule Infrastructures du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics à Kinshasa en République Démocratique du Congo. Des missions ponctuelles sont prévues sur le site du projet.